



Refus de la demande d'adoption Formulaire de demande à la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille

Loi sur les services à l'enfance et à la famille – article 144

AVIS IMPORTANT

Veillez lire les renseignements qui suivent avant de remplir ce formulaire de demande.

**Si vous êtes un parent de famille d'accueil ou une autre personne qui demande une révision d'un avis de décision écrit d'une société d'aide à l'enfance vous informant que votre demande d'adoption d'un enfant précis a été refusée,
OU**

Si vous êtes une personne qui demande la révision d'un avis écrit d'une société d'aide à l'enfance ou d'une ou d'un titulaire de permis en matière d'adoption vous informant de la décision de retirer un enfant placé chez vous en vue de son adoption,

vous devez présenter ce formulaire de demande à la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis de décision, afin d'avoir droit à une révision par la Commission.

Directives

1. Veuillez remplir tous les champs selon les indications;
2. Indiquez la date et apposez votre signature au bas du formulaire;
3. Télécopiez, postez ou déposez le formulaire à l'adresse ci-dessous :

Tribunaux de justice sociale Ontario
Commission de révision des services à l'enfance et à la famille
655, rue Bay, 14^e étage
Toronto ON M7A 2A3
Téléphone : 416 327-4673 ou sans frais : 1 888 728-8823
Télécopiez le formulaire au : 416 327-0558

1. Renseignements généraux

Nom de famille		Prénom	
Adresse (numéro et rue)		Bureau/unité/app.	Ville
Province	Code postal	Numéro de téléphone (jour) ()	Numéro de téléphone (soir) ()

2. Renseignements sur l'enfant

Nom de famille de l'enfant		Prénom	Autre prénom
Date de naissance de l'enfant (aaaa/mm/jj)	Bande ou communauté autochtone de l'enfant (le cas échéant)		

3. **Veillez expliquer les motifs pour lesquels vous demandez une révision à la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille. Vous devez expliquer en quoi et pourquoi vous n'êtes pas d'accord dans l'avis de décision écrit de la société d'aide à l'enfance ou de la ou du titulaire de permis en matière d'adoption. Donnez le plus de précisions possible. Utilisez l'espace ci-dessous et joignez des pages supplémentaires si nécessaire.**

4. Quelle société d'aide à l'enfance ou quel titulaire de permis en matière d'adoption a pris la décision qui fait l'objet de votre plainte?

Nom de la société d'aide à l'enfance

Adresse de la société d'aide à l'enfance (*numéro et rue*)

Bureau/unité/app.

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone de la SAE
()

Nom de la ou du titulaire de permis en matière d'adoption

Adresse de la ou du titulaire de permis en matière d'adoption (*numéro et rue*)

Bureau/unité/app.

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone de la ou du titulaire
()

5. Veuillez joindre à ce formulaire une copie des documents suivants :

avis de décision de la société d'aide à l'enfance, ou avis de décision de la ou du titulaire de permis en matière d'adoption

6. Veuillez indiquer la date à laquelle vous avez reçu l'avis de décision de la société d'aide à l'enfance ou de la ou du titulaire de permis en matière d'adoption :

Date de réception de l'avis de décision : (*aaaa/mm/jj*)

7. Si votre demande est admissible à une révision de la Commission, aurez-vous besoin d'un des services suivants à l'audience?

- Interprète Non Oui Langue _____ Dialecte _____
- Interprète gestuel(le) Non Oui
- Accès par fauteuil roulant Non Oui
- Autre (*précisez*) _____

8. Signature de la personne auteure de la demande (*Remarque : ce formulaire doit être signé*)

Signature

Date (*aaaa/mm/jj*)

Avis concernant la cueillette de renseignements personnels
(*Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*)

La Commission de révision des services à l'enfance et à la famille recueille sur ce formulaire les renseignements personnels demandés pour effectuer une révision en vertu de l'autorisation légale aux termes de l'article 144 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. Ces renseignements pourraient être communiqués aux participants en cas de tenue d'audience. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur des cas de la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille au 416 327-4673.

La Commission de révision des services à l'enfance et à la famille n'est pas habilitée à réviser toutes les décisions des sociétés d'aide à l'enfance. Elle vous informera par écrit si les motifs de votre demande ne peuvent pas faire l'objet d'une révision.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier

Date de réception de la demande par la CRSEF